LES AFFAIRES INDIENNES

LE PAIEMENT DES HONORAIRES AUX MÉDECINS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Robert Simpson (Churchill): Monsieur l'Orateur, j'aimerais adresser ma question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Les médecins n'ayant reçu du gouvernement fédéral que 50 p. 100 environ des honoraires prévus pour dispenser des soins médicaux à la population indienne, le ministre peut-il assurer la Chambre que, dans la déclaration qu'il doit faire au début de la semaine prochaine, il élucidera cet aspect de la politique gouvernementale?

L'hon, John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Oui, monsieur l'Orateur.

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, puis-je poser au ministre une question supplémentaire? Est-il exact que les médicaments sont distribués dans les réserves indiennes par des personnes incompétentes et est-ce là le résultat de l'effort d'économie du gouvernement? Cela s'accordet-il avec la notion de société juste?

LA CONSOMMATION

LA FORMATION D'UN COMITÉ PERMANENT

A l'appel de l'ordre du jour.

Mme Grace MacInnis (Vancouver Kingsway): Monsieur l'Orateur, il y a dix jours environ, j'ai demandé au ministre de la Consommation et des Corporations s'il envisagerait de former un comité permanent de la consommation. Peut-il nous dire si une décision a été prise, et quelle est-elle?

L'hon. Ronald Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, la réponse c'est que j'examine toujours la question.

LA COMPOSITION DU CONSEIL DE LA CONSOMMATION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Robert C. Coates (Cumberland-Colchester-Nord): Ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Maintenant que le ministre a annoncé, par un communiqué, que la conférence fédérale-provinciale sur la consommation se tiendra à Ottawa à partir du 28 octobre, voudrait-il dire à la Chambre si le gouvernement a pris une décision au sujet de la composition du Conseil de la consommation?

[M. l'Orateur.]

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Non, monsieur l'Orateur.

[Français]

LES POSTES

A PROPOS DE L'ÉTABLISSEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DE LA COURONNE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question à l'honorable ministre des Postes. A-t-il nommé un groupe de spécialistes pour étudier la possibilité de transformer le ministère des Postes en société de la Couronne? Dans le cas de l'affirmative, un rapport sera-t-il déposé avant l'adoption de la prochaine loi sur les Postes, comme l'énonce le discours du trône?

L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Postes): La réponse est non, monsieur le président. Un tel rapport ne sera soumis que d'ici un an. D'ailleurs, il n'est pas lié du tout au bill, sauf que tous les deux vont contribuer à rendre le ministère des Postes plus efficace et plus moderne que jamais.

[Traduction]

LA RADIODIFFUSION

LE MONOPOLE DES ORGANES D'INFORMATION

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État. Elle a trait au décret du conseil 1968-1809 et au communiqué remis hier aux journalistes au sujet des services de radio-télévision au Canada.

Dans sa déclaration, le ministre a dit qu'il s'agissait de la première étape d'application du programme concernant la propriété en matière de radio-télévision. N'est-il pas vrai que les prochaines initiatives que le gouvernement étudie et songe à prendre sont celles ayant trait au monopole de la radio-télévision et des journaux dans certaines régions du Canada, à la recherche et à l'enquête sur le contrôle solidarisé des organes d'information et leurs conséquences?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Monsieur le président, c'est en effet une des questions qui sont à l'étude en même temps que celle des règlements qui devront régir les antennes communautaires.

[Traduction]

Le très hon. M. Diefenbaker: Le ministre donnerait-il à la Chambre, rapidement, une idée de ce qu'envisage le gouvernement, en